

**COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN  
DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE  
CONTRE LE CANCER**

**Siège social : Bâtiment les Roises**

**55000 SAVONNIERES DEVANT BAR**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**SAS FIDUREX**

**Société de Commissaires aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de l'Est**

**29 Boulevard de la Rochelle  
55000 BAR LE DUC**

## **RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

François PETITJEAN  
Christophe PETITJEAN  
Cyrille KAH  
Marie-Josèphe BOUCQ  
Cyril MICHEL

**EXPERTS COMPTABLES**

Audrey SALAUN  
Elodie PROVENZI

**SIÈGE SOCIAL**

55000 BAR LE DUC  
29 bis, bld de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42  
Fax : 03 29 76 37 17

**AGENCES**

57070 METZ  
Bât. CESCO  
4, rue Marconi

Tél. 03 87 20 41 72

54320 MAXEVILLE  
19 bis, rue de la Meuse

Tél. : 03 83 97 83 10

52100 SAINT-DIZIER  
13, rue du Dr Desprès

Tél. : 03 25 56 33 19

55200 COMMERCY  
1 bis, rue de Lisle

Tél. 03 29 91 04 50  
Fax : 03 29 91 32 79

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN  
DE LA LIGUE NATIONALE  
CONTRE LE CANCER**

**Siège social : Bâtiment les Roises**

**55000 SAVONNIERES DEVANT BAR**

A l'assemblée générale de l'association « COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER »,

**I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Comité Départemental Meusien de la Ligue Nationale Française contre le Cancer » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les ressources du comité ;
- les aides financières accordées, notamment au titre de la recherche et des actions pour les malades.

Ces éléments sont détaillés dans les paragraphes de l'annexe des comptes dédiés :

- au compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
- et au compte de résultat par origine et destination.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BAR LE DUC, le 26 mars 2024

**Pour la SAS FIDUREX**  
**Le Président**



**François PETITJEAN**  
**Commissaire aux Comptes**

**COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN  
DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE  
CONTRE LE CANCER**

**Siège social : Bâtiment les Roises**

**55000 SAVONNIERES DEVANT BAR**

**Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

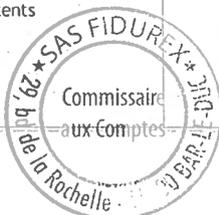
Fait à BAR LE DUC  
Le 26 mars 2024

**Pour la SAS FIDUREX**  
**Le Président**



**François PETITJEAN**  
**Commissaire aux Comptes**

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>18 375.53</b>	<b>(14 467.19)</b>	<b>3 908.34</b>	<b>36.69</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	18 375.53	(14 467.19)	3 908.34	36.69
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>18 375.53</b>	<b>(14 467.19)</b>	<b>3 908.34</b>	<b>36.69</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>14 286.14</b>		<b>14 286.14</b>	<b>14 935.45</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 835.75		3 835.75	4 191.32
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	10 450.39		10 450.39	10 744.13
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>498 313.58</b>		<b>498 313.58</b>	<b>408 290.64</b>
Valeurs mobilières de placement				189 732.69
Disponibilités	498 313.58		498 313.58	218 557.95
Charges constatées d'avance	8 930.80		8 930.80	9 563.80
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>521 530.52</b>		<b>521 530.52</b>	<b>432 789.89</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>539 906.05</b>	<b>(14 467.19)</b>	<b>525 438.86</b>	<b>432 826.58</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	327 782.41	315 273.42
Réserves statutaires ou contractuelles	327 782.41	315 273.42
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	91 840.80	12 508.99
<b>Situation nette (sous total)</b>	419 623.21	327 782.41
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>419 623.21</b>	<b>327 782.41</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>		
Fonds dédiés		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour charges	20 692.00	6 371.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>20 692.00</b>	<b>6 371.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	85 123.65	98 673.17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 907.62	20 278.78
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	8 174.55	8 717.20
Dettes fiscales	238.76	107.02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 802.72	69 570.17
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>85 123.65</b>	<b>98 673.17</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>525 438.86</b>	<b>432 826.58</b>



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	10 472.00	10 672.00	(200.00)	-1.87 %
Ventes de biens et services	10 130.66	7 871.90	2 258.76	28.69 %
Ventes de biens · dont ventes de dons en nature	10 130.66	7 871.90	2 258.76	28.69 %
Ventes de prestations de service · dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	5 412.00	5 339.00	73.00	1.37 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	191 365.71	162 750.05	28 615.66	17.58 %
Dons manuels	189 865.71	160 250.05	29 615.66	18.48 %
Mécénats	1 500.00	2 500.00	(1 000.00)	-40.00 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	249 943.51	159 123.61	90 819.90	57.08 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	101.50	1 530.66	(1 429.16)	-93.37 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>467 425.38</b>	<b>347 287.22</b>	<b>120 138.16</b>	<b>34.59 %</b>
Achats de marchandises	170.06	151.37	18.69	12.35 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	92 809.99	79 454.56	13 355.43	16.81 %
Aides financières	215 065.02	198 250.92	16 814.10	8.48 %
Impôts, taxes et versements assimilés	197.75	160.69	37.06	23.06 %
Salaires et traitements	37 713.24	29 406.89	8 306.35	28.25 %
Charges sociales	11 591.39	10 257.75	1 333.64	13.00 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 949.35	1 011.51	13 937.84	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	13 871.27	14 112.26	(240.99)	-1.71 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>386 368.07</b>	<b>332 805.95</b>	<b>53 562.12</b>	<b>16.09 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>81 057.31</b>	<b>14 481.27</b>	<b>66 576.04</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 965.34	152.82	2 812.52	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	1 524.70		1 524.70	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen	3 454.77		3 454.77	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>7 944.81</b>	<b>152.82</b>	<b>7 791.99</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 515.62	(1 515.62)	
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>1 515.62</b>	<b>(1 515.62)</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>7 944.81</b>	<b>(1 362.80)</b>	<b>9 307.61</b>	



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>89 002.12</b>	<b>13 118.47</b>	<b>75 883.65</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	3 060.00	14.78	3 045.22	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 060.00</b>	<b>14.78</b>	<b>3 045.22</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	84.32	624.26	(539.94)	-86.49 %
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>84.32</b>	<b>624.26</b>	<b>(539.94)</b>	<b>-86.49 %</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2 975.68</b>	<b>(609.48)</b>	<b>3 585.16</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	137.00		137.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>478 430.19</b>	<b>347 454.82</b>	<b>130 975.37</b>	<b>37.70 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>386 589.39</b>	<b>334 945.83</b>	<b>51 643.56</b>	<b>15.42 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>91 840.80</b>	<b>12 508.99</b>	<b>79 331.81</b>	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	41 484.17	47 950.80	(6 466.63)	-13.49 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>41 484.17</b>	<b>47 950.80</b>	<b>(6 466.63)</b>	<b>-13.49 %</b>
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	41 484.17	47 950.80	(6 466.63)	-13.49 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>41 484.17</b>	<b>47 950.80</b>	<b>(6 466.63)</b>	<b>-13.49 %</b>
NON AFFECTÉS				





**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**



# TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE .....</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4</b>
1.1 OBJET SOCIAL .....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES .....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE .....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS .....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i> .....	9
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	9
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	9
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	9
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	10
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	10
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	14
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	14
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	14
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	14
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	14
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>16</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	17
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	17
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	17
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i> .....	17
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	17
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	18
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	20



4.2.5	Utilisation des fonds dédiés .....	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	20
4.3.1	Modalités de répartition des charges .....	20
4.3.2	Missions sociales .....	21
4.3.3	Frais de recherche de fonds .....	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	21
4.3.4	Frais de fonctionnement .....	23
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations .....	23
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice .....	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	23
4.4.1	Principes généraux .....	23
4.4.2	Principes de valorisation .....	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	26
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes .....	26
4.6.2	Charges et produits exceptionnels .....	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	27
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER) .....	27
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public .....	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public .....	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE .....	29
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP) .....	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	29
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles .....	29
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié .....	29
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice .....	29
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents .....	29



# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le comité a perçu 2 assurances-vie en mars 2023 pour 75 828,21 € et le solde d'une précédente succession pour 69 438,40 € soit un total de 145 266,61 €
- La manifestation Une Rose Un Espoir a rapporté la somme de 82 539,55 € en 2023 contre 66 984 € en 2022
- Financement des missions sociales :  
Nous vous rappelons le montant relatif au financement des missions sociales :
  - Subventions CCIR-GE : 40 000,00 €
  - Subventions recherches nationales : 158 875,00 €
  - Actions pour les malades : 73 767,00 €
  - Actions en direction des malades/proches : 3 850,00 €276 492,00 €
- Adoption de la convention collective des Centres anti cancéreux le 01 octobre 2023
- Embauche d'une secrétaire le 02 octobre 2023 en prévision du départ en retraite de la secrétaire actuelle

Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Au regard du niveau de ressources, le conseil d'administration a décidé d'engager des dépenses au titre de missions sociales dès le but de l'année 2024 : accueil des malades et matériel médical pour le confort des patients.



## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 875,53	4 500,00		18 375,53
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>13 875,53</b>	<b>4 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 375,53</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 500</b>	<b>0</b>
→ Placards	4 500	
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
<b>Total</b>	<b>4 500</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	13 838,85	628,35		14 467,20
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>13 838,85</b>	<b>628,35</b>	<b>0,00</b>	<b>14 467,20</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le comité ne détient aucune immobilisation financière



### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières		0,00	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés	3 835,75	3 835,75	
→ Autres Créances	10 450,39	10 450,39	
→ Créances reçues par legs ou donations	0,00	0,00	
→ Charges constatées d'avance	8 930,80	8 930,80	
<b>Total</b>	<b>23 216,94</b>	<b>23 216,94</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations NEANT

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	0	0	0	0	0

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	218 936,11	
Livrets et comptes épargne	77 863,42	1 597,34
Caisse	146,05	
Comptes à terme	200 000,00	
Intérêts courus à recevoir	1 368,00	
<b>Total</b>	<b>498 313,58</b>	<b>1 597,34</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ Caisse retraite et prévoyance- trop versé	140,90	140,90
→ Dons à recevoir BN	0,00	8 022,17
→ Autres produits à recevoir	9 932,50	1 713,14
→ Autres produits à recevoir du BN	293,67	
→ Personnel- Rémunérations dues	15,40	
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>10 382,47</b>	<b>9 876,21</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance



Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Matériel Golf et Goodies Octobre Rose	8 930,80	9 563,80
...		
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>8 930,80</b>	<b>9 563,80</b>



**NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

**1 Tableau de variation des fonds propres**

	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Variation des fonds propres</b>										
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
Réserves	315 273,42	12 508,99	12 508,99	12 508,99					327 782,41	
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	12 508,99				91 840,80	88 917,80	12 508,99	12 508,99	91 840,80	91 840,80
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
<b>Total</b>	<b>327 782,41</b>	<b>12 508,99</b>	<b>12 508,99</b>	<b>12 508,99</b>	<b>91 840,80</b>	<b>88 917,80</b>	<b>12 508,99</b>	<b>12 508,99</b>	<b>419 623,21</b>	

**3.2.2 Fonds dédiés NEANT**

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à son regard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

*Lignes à ventiler par projet*



Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Dons"</b>		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Legs"</b>		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0,00
→ Autres provisions pour risques				0,00
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0,00
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0,00
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	6 371,00	14 321,00		20 692,00
→				
<b>Total</b>	<b>6 371,00</b>	<b>14 321,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 692,00</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

L'engagement de retraite est calculé en tenant compte de l'indemnité prévue par la Convention collective des centres anti-cancéreux, la seule salariée pouvant en bénéficier ayant fait valoir ses droits, son départ a été acté au 01/05/2024.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0,00		
→ à plus de 1 an à l'origine		0,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 907,62	20 907,62		
Dettes des legs ou donations		0,00		
Dettes fiscales et sociales	8 413,31	8 413,31		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00		
Autres dettes	55 802,72	55 802,72		
Produits constatés d'avance		0,00		
<b>Total</b>	<b>85 123,65</b>	<b>85 123,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>137,00</b>	<b>0,00</b>
→ Impôt sur les sociétés	137,00	
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>8 276,31</b>	<b>8 824,22</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 947,00	3 909,08
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		2 500,22
→ Organismes sociaux autres charges à payer	50,55	31,90
→ Dettes congés à payer	2 430,00	1 679,00
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	747,00	597,00
→ Prélèvement à la source	101,76	107,02
<b>Total</b>	<b>8 413,31</b>	<b>8 824,22</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>16 958,54</b>	<b>15 325,90</b>
4081-Factures non parvenues Fournisseurs	4 671,00	4 518,70
4082-Factures non parvenues Intragroupe	12 287,54	10 807,20
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>3 177,00</b>	<b>2 276,00</b>
428200- Provision CP	2 430,00	1 679,00
438200- Charges sur provision CP	747,00	597,00
<b>Autres dettes :</b>	<b>55 802,72</b>	<b>69 570,17</b>
4681-Frais des Bénévoles	1 076,70	87,93
4685-Charges à payer Autres	219,45	219,45
46863100-Charges à payer Recherche à Régler	54 506,57	69 262,79
<b>Total</b>	<b>75 938,26</b>	<b>87 172,07</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant



## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

---

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.





055 - COMITÉ DE LA MEUSE

RESSOURCES

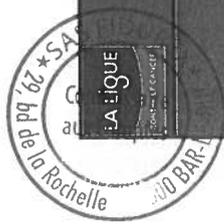
	Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-468 331,99</b>	<b>-468 331,99</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-10 472,00	-10 472,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-191 365,71	-191 365,71
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-266 494,28	-266 494,28
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-3 161,50</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-3 161,50	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-5 412,00</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>-1 524,70</b>	<b>-1 524,70</b>
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-478 430,19</b>	<b>-469 856,69</b>

	Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>TOTAL</b>	<b>-327 643,80</b>	<b>-327 643,80</b>
	-10 672,00	-10 672,00
	-162 750,05	-162 750,05
	-154 221,75	-154 221,75
	-14 472,02	
	-12 926,58	
	-1 545,44	
	-5 339,00	
<b>TOTAL</b>	<b>-347 454,82</b>	<b>-327 643,80</b>

	Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-41 484,17</b>	<b>-41 484,17</b>
Bénévolat	-41 484,17	-41 484,17
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>-41 484,17</b>	<b>-41 484,17</b>

	Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>TOTAL</b>	<b>-47 950,80</b>	<b>-47 950,80</b>
	-47 950,80	-47 950,80
<b>TOTAL</b>	<b>-47 950,80</b>	<b>-47 950,80</b>

569



055 - COMITÉ DE LA MEUSE

EMPLOIS

	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. MISSIONS SOCIALES	276 491,55	274 404,05	252 304,88	236 209,64
1.1 Réalisées en France	276 491,55	274 404,05	252 304,88	236 209,64
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	73 766,79	71 679,29	65 042,09	48 946,85
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	202 724,76	202 724,76	187 262,79	187 262,79
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes	43 984,71	43 984,71	35 528,41	35 528,41
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	43 984,71	43 984,71	35 528,41	35 528,41
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	51 655,13	48 229,13	45 113,92	41 398,14
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	273,00	273,00	918,00	918,00
3.1 Frais d'information et de communication	49 916,01	46 490,01	42 707,38	38 991,60
3.2 Frais de fonctionnement	1 466,12	1 466,12	1 488,54	1 488,54
3.3 Autres charges	14 321,00	14 321,00	1 998,62	1 998,62
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	137,00			
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>386 589,39</b>	<b>380 938,89</b>	<b>334 945,83</b>	<b>315 134,81</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>91 840,80</b>		<b>12 508,99</b>	

	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	31 474,82	31 474,82	35 699,11	35 699,11
Réalisées en France	31 474,82	31 474,82	35 699,11	35 699,11
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	5 033,66	5 033,66	5 815,68	5 815,68
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 975,69	4 975,69	6 436,01	6 436,01
<b>TOTAL</b>	<b>41 484,17</b>	<b>41 484,17</b>	<b>47 950,80</b>	<b>47 950,80</b>

16 Ter

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 100,00 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Luxembourg	100
Total pays Y	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.



#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → → ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
707000-5400-Publipostage MKD		16,00
707000-7000-Ventes de marchandises	12,00	
70710000-B500-Vivre	80,00	60,00
70800000-6600-Manifestations		0,00
70800000-6700-Cartouches		0,00
70700000-B310-Matériel Octobre Rose	10 038,66	7 795,90
755200-6600-Manifestations	82 539,55	66 984,00
755200-B310-Dépistage sein	29,25	11 227,42
755201-6600-MANIF OCT ROSE LECL	13 906,57	
755201-D211MLADO	7 868,19	8 962,79
755201-805E-LEGS CD 50%	69 438,40	
755201-905E-Assurance-vie nouvelle convention	75 828,21	59 022,82
755202-5600-Collectes	333,34	
76700000-9060-PROD. NETS S/CESSI.VMP	3 454,77	
76800000-9050-Intérêts Livret A	2 965,34	152,82
<b>Total</b>	<b>266 494,28</b>	<b>154 221,75</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.



#### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Autres produits (gestion courante et exercices antérieurs)</b>	3 161,50	14 472,02
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>3 162</b>	<b>14 472</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »



#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations **NEANT**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés **NEANT**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par clé de répartition et garde un caractère permanent ; cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2020 et rappelé lors des CA du 29 mars 2023 et du 13 décembre 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	3 546,93	2 963,41	4 728,66	11 239,00
Assurance	192,98	158,18	1 361,56	1 712,72
Electricité et eau				0,00
Téléphone	206,69	169,43	415,60	791,72
Affranchissement	104,98	10 752,58	240,64	11 098,20
Autres (à préciser) ....				0,00
<b>Total</b>	<b>4 051,58</b>	<b>14 043,60</b>	<b>6 746,46</b>	<b>24 841,64</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.



Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	2 673,10	2 174,67
Actions d'information, de prévention et de dépistage	12 150,42	9 884,96
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	12 150,42	9 884,96
Frais de fonctionnement (dont communication)	22 528,44	17 720,05
<b>Total</b>	<b>49 502,38</b>	<b>39 664,64</b>

#### **4.3.2 Missions sociales**

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	23 797,79	21 190,80
Actions d'information, prévention, dépistage	43 636,34	38 491,70
Actions de formation	1 115,03	634,78
Actions de recherche	4 801,49	4 354,61
Actions autres	416,14	370,20
<b>Total</b>	<b>73 766,79</b>	<b>65 042,09</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	3 250,00	2 500,00
Actions d'information, prévention, dépistage	600,00	500,00
Actions de formation		
Actions de recherche	198 874,76	184 262,79
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>202 724,76</b>	<b>187 262,79</b>

#### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

##### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

##### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;



- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.



#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	273,00	918,00
Frais de gestion	46 082,78	39 304,06
Impôts et taxes	87,99	71,51
Cotisation statutaire 10%	3 745,24	3 331,81
Charges financières	837,77	960,03
Dotations aux amortissements	628,35	528,51
...		
<b>Total</b>	<b>51 655,13</b>	<b>45 113,92</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice **NEANT**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

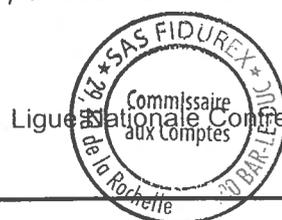
Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.



#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	41 484,17	47 950,80
<b>Total</b>		<b>41 484,17</b>	<b>47 950,80</b>



**TABLERAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD**

Commissaire  
aux Comptes

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	170,06										170,06
Variation de stock	38 942,46				29 198,75		24 668,78				92 809,99
Autres achats et charges externes	12 340,26	202 724,76									215 065,02
Aides financières	60,33				49,43		87,99				197,75
Impôts, taxes et versement assimilés	11 273,53				9 240,60		17 199,11				37 713,24
Salaires et traitements	3 489,66				2 860,39		5 241,34				11 591,39
Charges sociales							628,35	14 321,00			14 949,35
Dotations aux amortissements et dépréciations											-
Dotations aux provisions											-
Reports en fonds dédiés	7 490,49				2 635,54		3 745,24				13 871,27
Autres charges											-
Charges financières											84,32
Charges exceptionnelles											-
Participations des salariés aux résultats									137,00		137,00
Impôt sur les bénéfices											-
<b>TOTAL</b>	<b>73 766,79</b>	<b>202 724,76</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>43 984,71</b>	<b>-</b>	<b>51 655,13</b>	<b>14 321,00</b>	<b>137,00</b>	<b>-</b>	<b>386 589,39</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
	Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	31 474,82		5 033,66	4 975,69	41 484,17
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>31 474,82</b>	<b>0,00</b>	<b>5 033,66</b>	<b>4 975,69</b>	<b>41 484,17</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 824,00
<b>Total</b>	<b>4 824,00</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ CHQ COM FETES SEUIL ARG	3 060
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>3 060</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ CD54 ANNUL RBT MOY HUM TABAC	84
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>84</b>



**4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)**

---

**4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)**

*CER à insérer*



LA LIQUE COMITÉ DE LA MEUSE	055 - COMITÉ DE LA MEUSE		Décembre 2023	Décembre 2022
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>			<b>274 404,05</b>	<b>236 209,64</b>
1.1 Réalisées en France			274 404,05	236 209,64
Actions réalisées par l'organisme			71 679,29	48 946,85
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé			23 797,79	11 447,31
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			41 548,84	32 139,95
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			1 115,03	634,78
Actions de société et politique de santé			416,14	370,20
Actions internationales réalisées par l'organisme				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			4 801,49	4 354,61
Actions de création-subvention-administration d'établissement				
Autres actions				
Versements à d'autres organismes agissant en France			202 724,76	187 262,79
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			3 250,00	2 500,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			600,00	500,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			198 874,76	184 262,79
Programmes nationaux			158 874,76	109 262,79
Programmes régionaux et départementaux			40 000,00	75 000,00
Mission reversement legs				
Autres actions				
Actions de société et politique de santé				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>			<b>43 984,71</b>	<b>35 528,41</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			43 984,71	35 528,41
Frais d'appel de dons			20 980,99	17 253,32
Frais d'appel des legs				
Frais traitements des dons			22 489,69	18 265,74
Frais de traitements des legs				
Frais de campagne pour des dons en nature				
Achats pour manifestations et ventes			514,03	9,35
Activités de récupérations				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades				
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Frais de Recherche de Mécénat recherche				
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades				
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép				
Concours ext-parrainage entp Formation				
Concours ext-parrainage entp Recherche				
Frais de recherche partenariat				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>48 229,13</b>	<b>41 398,14</b>
3.1 Frais d'information et de communication			273,00	918,00
Frais d'information et de communication externe			273,00	918,00
Frais d'information et de communication interne				
3.2 Frais de fonctionnement			46 490,01	38 991,60
Frais de gestion			42 656,78	35 588,28
Formation administrative				
Impôts et taxes			87,99	71,51
Cotisation statutaire 10%			3 745,24	3 331,81
3.3 Autres charges			1 466,12	1 488,54
Charges financières			837,77	960,03
Dotations aux amortissements			628,35	528,51
Charges exceptionnelles				
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>			<b>366 617,89</b>	<b>313 136,19</b>
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			14 321,00	1 998,62
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>88 917,80</b>	<b>12 508,99</b>
<b>TOTAL</b>			<b>469 856,69</b>	<b>327 643,80</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		<b>31 474,82</b>	<b>35 699,11</b>
Réalisées en France		31 474,82	35 699,11
Réalisées à l'étranger			
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>5 033,66</b>	<b>5 815,68</b>



27 bis

	055 - COMITÉ DE LA MEUSE	Décembre 2023	Décembre 2022
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 975,69</b>	<b>6 436,01</b>
<b>TOTAL</b>		<b>41 484,17</b>	<b>47 950,80</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		



RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-468 331,99</b>	<b>-327 643,80</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-10 472,00	-10 672,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-191 365,71	-162 750,05
Dons manuels non affectés	-122 166,42	-109 097,65
Dons manuels affectés	-67 699,29	-51 152,40
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-1 500,00	-2 500,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-266 494,28	-154 221,75
Manifestations		
Ventes (dont abonnement à vivre)	-92,00	-76,00
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-10 038,66	-7 795,90
Autres produits affectés		
Produits financiers	-6 420,11	-152,82
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-249 943,51	-146 197,03
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>-1 524,70</b>	
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-469 856,69</b>	<b>-327 643,80</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-469 856,69</b>	<b>-327 643,80</b>

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	320 914,50	307 877,00
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	88 917,80	12 508,99
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	-3 871,65	528,51
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>405 960,65</b>	<b>320 914,50</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-41 484,17</b>	<b>-47 950,80</b>
Bénévolat	-41 484,17	-47 950,80
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>-41 484,17</b>	<b>-47 950,80</b>



27 quarter

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
Antérieur à 2009	corporelles	8 818,48			8 818,48		
2009							
2010							
2011							
2012	corporelles	859,92			859,92		
2013							
2014							
2015							
2016	corporelles	1 135,43			1 135,43		
2017	corporelles	898,80			898,80		
2018	corporelles	1 062,50			1 062,50		
2019							
2020	corporelles	1 100,40			1 100,40	36,68	36,68
2021							
2022							
2023	corporelles	4 500,00			4 500,00	591,67	591,67
	<b>Total</b>	<b>18 375,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 375,53</b>	<b>628,35</b>	<b>628,35</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Équivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	19			
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	11	457,25	0,28	7 830,20
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations	14	1 040,75	0,63	17 822,38
Communication, démarches auprès des médias	22	631,75	0,38	10 818,40
Ventes au profit du CD	12	67,25	0,04	1 151,62
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	17	225,50	0,14	3 861,57
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>2 422,50</b>	<b>1,47</b>	<b>41 484,17</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

#### 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Équivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	2	2 274	1,25
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2 274</b>	<b>1,25</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

#### 5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 195,44
6257 - Réceptions	Restauration	191,82
6040 - Etude et prestation	Etude et prestation	60,00
<b>Total</b>		<b>2 447,26</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité



#### 5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023

[29]

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1309 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.



**RAPPORT SPECIAL**

**EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

François PETITJEAN  
Christophe PETITJEAN  
Cyrille KAH  
Marie-Josèphe BOUCQ  
Cyril MICHEL

**EXPERTS COMPTABLES**

Audrey SALAUN  
Elodie PROVENZI

**SIÈGE SOCIAL**

55000 BAR LE DUC  
29 bis, bld de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42  
Fax : 03 29 76 37 17

**AGENCES**

57070 METZ  
Bât. CESCO  
4, rue Marconi

Tél. 03 87 20 41 72

54320 MAXEVILLE  
19 bis, rue de la Meuse

Tél. : 03 83 97 83 10

52100 SAINT-DIZIER  
13, rue du Dr Desprès

Tél. : 03 25 56 33 19

55200 COMMERCY  
1 bis, rue de Lisle

Tél. 03 29 91 04 50  
Fax : 03 29 91 32 79

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN  
DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE  
CONTRE LE CANCER**

**Siège social : Bâtiment les Roises**

**55000 SAVONNIERES DEVANT BAR**

A l'assemblée générale de l'association « COMITE DEPARTEMENTAL MEUSIEN DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER »,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE**

**Convention passée au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à BAR LE DUC, le 26 mars 2024

**Pour la SAS FIDUREX**  
**Le Président**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'François PETITJEAN', written over a large, stylized blue oval mark.

**François PETITJEAN**  
**Commissaire aux Comptes**